



SIC Lausanne et environs
Rue du Petit-Chêne 38
1001 Lausanne

T + 41 21 796 33 46
F + 41 21 796 33 52
info@sic-lausanne.ch



Service de l'information
Hôtel de Ville
Case postale 6904
1002 Lausanne

T + 41 21 315 25 50
F + 41 21 315 20 05
infopresse@lausanne.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un prix pour promouvoir la formation professionnelle

La Ville de Lausanne s'associe à la SIC pour soutenir les employeurs qui forment pour la première fois un jeune ou les entreprises qui s'engagent particulièrement dans la formation d'apprentis. Chaque année, deux lauréats obtiendront un soutien financier de 300 francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. A la réussite de leurs examens finaux, les apprentis recevront une récompense de 500 francs. Inscriptions jusqu'au 30 avril.

La Société Industrielle et Commerciale de Lausanne et environs (SIC) s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle. Elle est par exemple à l'origine de la création de l'EPSIC, ou encore de Réussic, s'agissant de la formation continue. Dans ce contexte, elle avait décidé de lancer, en 2003, le prix de la SIC avec l'objectif de soutenir un employeur qui forme pour la première fois un jeune ou une entreprise qui s'engage fortement pour la formation d'apprentis.

La Ville de Lausanne s'associe dès cette année à la SIC pour renforcer la promotion de la formation professionnelle, conformément au volet économique de son Agenda 21 pour le développement durable. Ainsi, un prix sera dorénavant distribué chaque année à deux entreprises différentes. Modifié pour tenir compte de ce nouveau partenariat, le règlement du prix peut-être consulté sur www.sic-lausanne.ch et www.lausanne.ch. La Ville sera représentée dans le jury du prix et le projet devrait être renouvelé chaque année. Les entreprises lauréates obtiendront 300 francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. Si l'apprenti réussit ses examens finaux, il se verra récompensé d'un montant de 500 francs.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au secrétariat de la SIC au plus tard le 30 avril prochain 2008 (SIC Lausanne & environs, rue du Petit-Chêne 38, 1001 Lausanne).

La SIC et la Municipalité de Lausanne se réjouissent de ce nouveau partenariat et espèrent que cette récompense contribuera à renforcer la vocation formatrice des entreprises de la région.

SIC Lausanne & environs
Service de l'information de la Ville de
Lausanne

Renseignements complémentaires :

- **Christian Masserey, SIC Lausanne & environs, tél. 021 796 33 46**
- **Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00**

Lausanne, le 1^{er} avril 2008